

Déjà, MM. Emery Cloutier, Ernest Mercier, Wilfrid Bastien, avaient fait souscrire, pour l'œuvre de la future chapelle, la jolie somme de \$1,000.00 La collecte de ce jour rapporta \$75.00.

Aussitôt après la messe, des dames s'assemblèrent pour l'organisation des œuvres de charité en faveur de ladite chapelle. Y étaient présentes: Mesdames Paul Gohier, Ernest Mercier, Eugène Ledoux, Hector Durand, Léo Perreault, Wilfrid Bastien, Antoinette Gohier, Léo Dubreuil, Silvio Leduc, Richard Fournelle, André Gagné, Simone Bastien, Wilfrid Bastien, Lucien Church, Edouard Parizeau... Toutes promirent de s'intéresser à l'œuvre; et en fait, elles furent d'un très grand secours, en créant autour d'elles un esprit de charité et d'entente.

M. le curé convoqua ensuite les hommes pour le dimanche suivant, afin de choisir des syndics, chargés, avec M. le curé, de l'administration profane de ladite chapelle. Cette assemblée eut lieu le 27 août suivant et donna le résultat suivant: 1^{er} syndic, M. Léopold Perreault; 2^e, M. Paul Gohier; 3^e, M. Hector Durand et 4^e, M. Wilfrid Rousseau. On ajouta ensuite les MM. suivants qui agiront comme conseillers: MM. Wilfrid Courtemanche, Eugène Ledoux, Léopold Prud'homme, Ernest Mercier, Hector Fournier, Emery Cloutier, Edmond Blouin.

M. Léopold Perreault souscrit immédiatement la somme de deux cents dollars, et l'assemblée décide que la chapelle sera sous le vocable de Saint-Léopold-des-Iles.

L'entreprise marcha rondement, si bien qu'à la fin de l'été l'item des dons perçus montait à \$610.00 et celui des œuvres d'organisation à \$406.43.

En 1945, le 3 juin, on décide d'acheter le terrain de M. Wilfrid Cloutier au coût de \$1,000.00 pour y ériger la chapelle. Six personnes prêtent, sans garantie et sans intérêt, pour deux ans, la somme globale de \$2,100.00; et l'on commence à travailler bénévolement le terrain; on y érige un solage, on y fixe le plancher, on achète et prépare du bois pour la construction qui sera continuée en 1946.

Le contracteur, M. Roger Bolduc de Plage Laval, signe son contrat le 26 avril 1946, et s'engage moyennant la somme de \$2000.00, à bâtir une chapelle semblable à celle de Rosemère, sous la surveillance de M. Hector Durand. Commencé en mai, le local était prêt dès l'été à servir pour la célébration de la sainte messe. Il avait coûté en tout, pour travail et matériel, la somme de \$11,042.07.

M. l'abbé J.-R. Guillemet a desservi la chapelle tout l'été 1946.

Liste des dons offerts pour la chapelle S. Léopold-des-Iles

M. Léopold Perreault	\$200.00	M. et Mme Roland Bastien	10.00
M. et Mme Wilfrid Bastien ..	150.00	M. et Mme Armand Bastien	10.00
M. Hector Durand	100.00	M. Eugène Cardinal	10.00
M. Alfred Desautels	100.00	M. Fabien Locas	10.00
M. et Mme Léo Dubreuil	50.00	M. O. Beaulne	10.00
(lampe du sanctuaire)		M. Armand Caron	5.00
M. Eugène Ledoux	50.00	M. et Mme Théo. Sauriol	5.00
M. Emery Cloutier	25.00	(Station de chemin de croix)	
M. et Mme R. Fournelle	25.00	M. G. Brabant	5.00
M. J.-E.-X. Fournier	25.00	Mme Paul Corbeil	5.00
M. Paul Gohier	25.00	M. Donat Locas	5.00
M. Ernest Mercier	25.00	M. Léo-C. Prénovost	5.00
M. et Mme Maurice Ouellette	25.00	M. Donatien Ouimet	5.00
(Station de chemin de croix)		M. W. Courtemanche	5.00
M. Henri Tremblay	25.00	M. Albert Lacroix	5.00
M. E. Parizeau	25.00	M. Fabien Locas	5.00
M. B. Lanciault	25.00	M. Rosario Cloutier	5.00
M. Damien Cloutier	25.00	M. J. Riendeau	5.00
Mlle Simone Bastien	20.00	M. Adélard Cloutier	2.00
M. et Mme A. Lapierre	20.00	M. J. Croke	2.00
M. Francis Turcotte	20.00	Madame Ethier	2.00
Madame Rivest	20.00	M. Albert Nadon	2.00
M. et Mme Henri Bastien	20.00	M. Olivas Locas	2.00
M. Maurice Garneau	15.00	M. Cyrille Taillefer	10.00
M. Léopold Prud'homme	15.00	M. G. Gougeon	100.00
M. Gabriel Viau	10.00	M. Guimond	25.00
Madame J.-A. Pepin	10.00	M. Prévost	100.00
M. et Mme Roland Lefebvre	10.00	M. Gélinas	10.00

DÉCRET D'ÉRECTION

Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal.

Par les présentes, Nous soussigné, archevêque de Montréal, établissons une desserte sur la paroisse Sainte-Rose de Laval, en faveur des paroissiens d'été de « Plage des Iles » et des environs, aux termes des Constitutions Synodales de Montréal, article soixante-deux.

Cette desserte relèvera de Monsieur le curé de Sainte-Rose, qui dans l'administration temporelle sera aidé par Messieurs Léopold Perreault, Wilfrid Bastien, Paul Goyer, Hector Durand et Wilfrid Rousseau.

Ce comité local rendra compte, chaque année, de son administration à Monsieur le curé de Sainte-Rose, qui devra faire annuellement, à l'archidiacre, la reddition des comptes de la desserte (recettes et déboursés).

Donné à Montréal, en notre demeure archiépiscopale, ce trente et unième jour du mois d'août, l'an mil neuf cent quarante quatre.

(Signé) Joseph CHARBONNEAU
Archevêque de Montréal.

AU PARC-DES-ERABLES

La première messe y fut célébrée le 9 juin 1946, sur la propriété de M. Jean Di Patria, en la fête de la Pentecôte, par M. le curé Demers, devant une foule considérable.

M. le curé annonça qu'il reviendrait le dimanche suivant pour procéder à l'élection des syndics. Plusieurs dames se présentèrent pour s'engager à travailler à des organisations de charité: entre autres Mesdames Henry, Guitard, Viau, Berson, Cyr, Frigon, Mercier.

Les syndics qui furent élus le dimanche suivant, sont M. Masse, M. Gérard Ménard, M. Roméo Cyr et M. Jean Di Patria.

La sainte messe fut célébrée par la suite en pleine air, soit chez M. Di Patria, soit chez M. Cournoyer; et entre temps, des collecteurs bénévoles visitaient les gens du Parc pour recevoir des dons en argent, des dames préparaient un festival, un euchre, et M. le curé obtenait à bonnes conditions, le bois d'une bâtisse du Gouvernement située près du pont Louis-Hippolyte Lafontaine, alors en construction. Puis M. Di Patria utilisait ses talents pour faire exécuter les travaux de base à la future chapelle, sur un terrain obtenu de M. Paul Gohier pour le prix nominal de un dollar. Sur la fin de l'été, le terrain était tout défriché, essouché et le plancher de la chapelle reposait sur une quarantaine de piliers en béton à cinq, huit et dix pieds du sol. Ces piliers pour atteindre le roc descendent jusqu'à dix autres pieds dans le sol. La chapelle aura donc une centaine de pieds de longueur, par plus de cinquante de largeur; et elle sera au centre du parc.

Les fondations, telles qu'elles apparaissent aujourd'hui, ont coûté \$2093.64. Tout est payé.

LE CERCLE SPORTIF ET LE CENTRE D'AMUSEMENTS

A l'automne de 1944, nos jeunes gens, sous la direction de M. Jean-M. Prud'Homme, courtier d'assurance, et de M. Napoléon Charbonneau, s'organisèrent, sous le nom de Cercle sportif, pour doter Sainte-Rose, d'un rond à patiner. Ces messieurs, étant doués des qualités de chefs, eurent tôt fait de mener au succès leur entreprise, et de procurer à la jeunesse les amusements qu'elle désirait. Aussi la saison de l'hiver fut-elle intéressante pour les joueurs et les spectateurs. Si bien que la population tout entière a compris

l'avantage des lieux d'amusements honnêtes et salubres. Les corps publics, conduits par des hommes à l'esprit ouvert, ont répondu à l'appel des jeunes. Et voilà qu'à l'automne de 1945, le Conseil de notre ville, fournissait une aide substantielle au Cercle sportif, et que la Fabrique mettait à sa disposition un immeuble situé en arrière de la sacristie, y ajoutait un don de mille dollars, ainsi que tout le bois d'une ancienne bâtisse, autrefois réservée à emmagasiner la dîme des curés; puis M. le curé cédait pour dix ans l'usage d'un vaste terrain jusqu'ici à son usage; avec cela nos jeunes ont établi un centre d'amusement très moderne, où va se récréer toute la population de Sainte-Rose.

Le cercle a aujourd'hui son enrégistrement légal sous le titre de « l'Association Sportive de Sainte-Rose Incorporée ».

L'association se compose de membres honoraires, de membres actifs. Le bureau de direction est ainsi constitué (en 1946 et 1947) de M. Aimé Leroux, président, M. Napoléon Charbonneau, vice-président, M. l'abbé Albert Lavoie, directeur, M. Sylvio Vanier, directeur, M. Léopold Laconville, directeur, M. Gaston Cartier, trésorier et M. Raymond Rouleau, secrétaire.

BÉNÉDICTION ET INAUGURATION DU PONT

SIR LOUIS-HIPPOLYTE LAFONTAINE

Le 18 août 1946, tout Sainte-Rose est en liesse; partout des drapeaux, partout un air de fête; nos rues, nos boulevards résonnent du bruit des clairons, des parades militaires. Des milliers d'autos, venant de la métropole et de tous les coins du pays, nous amènent une foule incalculable de gens, dont le point de ralliement est à l'angle des boulevards Sainte-Rose et Curé-Labelle. Tandis que l'hon. Premier Ministre, M. Maurice Duplessis, accompagné de l'hon. Ministre des travaux publics, M. Roméo Lorrain, de l'hon. Ministre de la voirie, M. Antonio Talbot, de l'hon. Ministre de la jeunesse, M. Paul Sauvé se dirigent vers le presbytère, les cloches annoncent l'arrivée de S. E. Mgr Charbonneau au même endroit. C'est du presbytère que les autorités civiles et religieuses partent pour la grande cérémonie de la bénédiction du pont; et partout sur leur passage, elles sont saluées par des vivats, des acclamations d'une immense foule en délire de joie.

S. E. commence par bénir solennellement le pont neuf, et elle dit ensuite sa joie de présider à un événement si considérable, félicitant et remerciant tous ceux qui ont contribué à doter Sainte-Rose d'un pont si magnifique. L'hon. Premier Ministre dit ensuite son bonheur de travailler avec son gouvernement au progrès du pays et à l'avantage de notre région; et il invite toute cette foule

si sympathique à le suivre au Séminaire de Sainte-Thérèse, où se doit continuer l'assemblée de circonstance.

L'hon. M. Roméo Lorrain dévoile alors une plaque commémorative, apposée au pont en l'honneur de Sir Louis-Hippolyte Lafontaine; et M. Paul Dufresne, président de la compagnie qui a exécuté les travaux, présente des ciseaux d'or au Premier Ministre, qui coupe le ruban barrant le passage, puis une première auto s'avance sur le pont neuf, emportant l'hon. Premier Ministre et S. E. Mgr l'Archevêque; et cette première voiture est suivie d'une foule d'autres qui se dirigent vers le Séminaire, lieu du rassemblement final.

Pour nous de Sainte-Rose, nous restions l'âme remplie de splendeur de la fête, occasionnées par l'inauguration de notre magnifique pont nouveau.

Ce pont ne portera pas le nom de Monseigneur Labelle, comme nous l'avions souhaité, mais celui d'un ancien député, qui a fait honneur, non seulement à notre comté, mais à toute la race française, dont il a été le sauveur en 1842: Sir Louis-Hippolyte Lafontaine. Il mesure 1548 pieds de longueur et cinquante deux de largeur. Il a coûté, avec ses approches, un million et demi de dollars.

Le pont Sir Louis-Hippolyte Lafontaine est le troisième, dans l'ordre chronologique, bâti sur notre rivière. Le premier le fut en 1832 par un riche brasseur de bière de Sainte-Thérèse, James Porteous; il était payant. Il partait de Rosemere pour venir aboutir ici à la Pointe-Cyr, et à la rue du Parc. C'était alors le grand chemin, par lequel tous les habitants du nord passaient pour se rendre à Montréal. En 1837 le fameux général Girod l'avait fait affaiblir par ses patriotes, en prévision du passage de Colborne par cet endroit, — on sait que ce dernier évita le piège, et se fraya un passage sur la glace près de ce qui est aujourd'hui Plage-des-Iles. — Le pont fut immédiatement réparé, mais pour être abandonné en 1852. Deux ans plus tard Walter Miller, un autre riche anglais, de Sainte-Thérèse, le reconstruit a about de ses terres et en amont de l'église, à quelques pieds du pont nouveau. Il devint peu après la propriété de M. Alphonse Plessis-Bélair, jusqu'à 1938 alors qu'il fut exproprié par le Gouvernement et déclaré ouvert gratuitement au public.

Notre pont Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, avec sa forte structure en fer et en ciment, est une magnifique pièce d'architecture qui fait honneur à l'ingénieur Beaulne, professeur et doyen de notre Ecole Polytechnique de Montréal; il fait honneur à la compagnie Dufresne qui a exécuté les travaux; il publie la grande munificence de notre Gouvernement et il fait l'orgueil des gens de Sainte-Rose.

« L'EMBACLE » DU 2 MARS 1947

Mars nous apporte parfois des tempêtes-surprises. Cette année, par une belle fin de semaine, nos Laurentides attirèrent un nombre inaccoutumé de skieurs et de visiteurs. Or, le dimanche après-midi, alors que partout on s'amusait ferme, sur les pentes raides, et dans les hôtelleries, la température se brouilla, la neige s'annonça poussée par le vent.

Ce fut un sauve-qui-peut général, et une course de chauffeurs vers leurs autos, pour se mettre en train de revenir dans la grande métropole; ce fut une procession ininterrompue de véhicules, qui fuyaient le nord, et cherchaient à se dépasser les uns les autres. Mais le démon de la tempête accusa davantage sa bourrasque, et les abords de Montréal furent bloqués de neige. Ce fut l'embâcle, l'arrêt forcé du flot d'autos, auxquels venaient s'ajouter, de 5 heures à 11 heures, de nouvelles voitures, qui couvrirent la grande route depuis Saint-Martin jusqu'à Saint-Janvier. Ce furent des milliers de gens menacés d'une nuit froide à passer dans leur voiture gelée, milliers de gens qui se répandirent bientôt sur nos boulevards et nos rues. Heureusement ils étaient en pays civilisé. Ils remplirent les hôtels à pleine capacité, puis envahirent les cinq cents maisons de notre petite ville.

Partout l'hospitalité fut franche et sympathique: Catholiques, protestants, Juifs, Américains, tous furent reçus comme des frères rescapés, avec des attentions spéciales pour les femmes et les enfants. Le presbytère pour sa part hébergea plus de trente personnes. M. le maire Ouimet se dépensa sans compter pour aider à l'hospitalisation et à l'alimentation de cette nouvelle recrue de citoyens d'un jour. Le lendemain soir, la débâcle s'opérait par la réouverture des routes et tous les rescapés rentraient chez eux avec un vif souvenir de leur promenade du Nord.

ENFANTS DE SAINTE-ROSE ORDONNÉS PRÊTRES

- | | |
|---|---|
| Mgr Antoine Labelle, ancien curé de St-Jérôme. | M. l'abbé Trefflé Ouimet, ancien curé de Ste-Marie à Chicago. |
| Mgr Samuel Ouimet, ancien curé de St-Jovite. | M. l'abbé François-Xavier Sauriol, ancien curé de Ste-Marthe. |
| M. l'abbé J. Emmanuel Filiatrault, p.s.s. | M. l'abbé Paul Filiatrault, fils de Politaine. |
| M. l'abbé Louis Dagenais, ancien curé de Ste-Thérèse. | M. l'abbé Arthur Vaillancourt, ancien curé de Ste-Thérèse. |
| M. l'abbé Calixte Ouimet, ancien curé de St-Eustache. | R. Père Zotique Vaillancourt, O.M.I. |
| M. l'abbé Augustin Lemay, ancien curé de St-Marc. | M. l'abbé Ludger Desjardins, ancien curé de Harrisville. |

- M. l'abbé Joseph-Alyre Cloutier, ancien curé de St-Constant.
 M. l'abbé Avila David, fils d'Isaïe.
 M. l'abbé Alfred Nantel, ancien curé de Cte des Neiges.
 R. Père Philiat Vanier, C.S.C.
 R. Père Albert Vanier, C.S.C.
 M. l'abbé Hormidas Papineau, ancien curé de Ste-Clotilde de Montréal.
 M. l'abbé Avila Papineau.
 M. l'abbé Henri Raymond, chanoine, ancien supérieur du collège de Lévis.
 M. l'abbé Florian Ouimet, Dominicain
 M. l'abbé Olier Vaillancourt, vicaire à Laprairie.
 M. l'abbé Henri Charbonneau, curé de St-Eustache.
 M. l'abbé Augustin Lemay, ancien Principal de l'école Normale Jacques Cartier.
 M. l'abbé Aquila Ethier, curé de St-Irénée.
 M. l'abbé Alphonse Cloutier, ancien directeur du Séminaire de Ste-Thérèse.
 M. l'abbé Philippe Chartrand, chan. supérieur du Séminaire de Ste-Thérèse.
- M. l'abbé Joseph Chalifoux, Père du T.S. Sacrement à New-York.
 M. l'abbé Emile Fillion, vicaire à la Côte St-Paul.
 M. l'abbé Rodolphe Joly, curé de Ste-Monique.
 M. l'abbé Flavien Joly, curé de Wanchope, Saskatchewan.
 M. l'abbé Joseph Joly, vicaire N.-D. Lourdes.
 M. l'abbé Gabriel Chartrand, professeur au Séminaire de Ste-Thérèse.
 M. l'abbé Lucien Goyer, père du St-Sacrement.
 M. l'abbé Francis Goyer, père du St-Sacrement.
 M. l'abbé Rosaire Vaillancourt, vicaire à St-J.-Bte.
 M. l'abbé Stolland Dagenais, père Dominicain.
 M. l'abbé Roméo Bélair, de la Fraternité sacerdotale.
 M. l'abbé Roméo Archambault, O.M.I.
 M. l'abbé Paul Pepin, professeur au collège Grasset.
 M. l'abbé Alphonse Ouimet, p.s.s., à New-York.
 M. l'abbé Fernand Jetté, O.M.I.
 M. l'abbé Lucien Malard.
 M. l'abbé Louis Lalonde, trappiste.

LISTE DES VICAIRES DE SAINTE-ROSE

Dès le commencement de la desserte, c'est le vicaire de Saint-François-de-Sales qui, sous la direction du curé Poulin, vient desservir la chapelle de Sainte-Rose, 1740-1745.

M. l'abbé Brien vient ensuite en 1830 aider M. le curé Bélair jusqu'à la mort de son curé.

Le R.P. Camille Lefebvre, C.S.C. vient en 1860 aider M. Pascal Brunet.

M. l'abbé Fabien Barnabé devient vicaire jusqu'à la mort du curé 1864.

M. l'abbé Fabien Perreault devient vicaire de son frère, Joseph Perreault.

M. l'abbé Calixte Ouimet, vicaire de M. Desautels en 1879-1880

M. l'abbé H. Germain " " 1880-1881

M. l'abbé J.-H. Brisette " " 1881-1882

M. l'abbé Th. Descarries (malade) " " 1882-1883

vicaire de MM. Desautels et Gratton 1883-1889

M. l'abbé J.-Art. Martel vicaire sous M. Gratton			1889-1892
M. l'abbé Jos. Cloutier vicaire sous MM. Graton et Aubin			1892-1899
M. l'abbé A. Bourgeois	"	"	1899-1900
M. l'abbé Aug. Arbour	"	"	1900-1904
M. l'abbé J.-P.-Z. Thérien	"	"	1904-1907
M. l'abbé Albert Desroches	"	"	1907-1908
M. l'abbé J. Lafortune	"	"	1908-1909
M. l'abbé Eugène Thérien vicaire sous MM. Aubin et M. Jos. Cloutier			1909-1921
M. l'abbé O. Naud vicaire sous M. Jos. Cloutier			1921-1926
M. l'abbé Lionel Gohier	"	"	1926-1927
M. l'abbé Remi Corbeil vicaire sous MM. Jos Cloutier et Demers			1926-1931
M. l'abbé Eugène Demers	"	"	1929-1930
M. l'abbé J.-B. Beaulieu	"	"	1931-1937
M. l'abbé Jules Colozza	"	"	1936-1940
M. l'abbé Ubald Paquette	"	"	1937-1940
M. l'abbé André Maillé	"	"	1940-1944
M. l'abbé Lionel Latour	"	"	1944-1945
M. l'abbé Emile Dubois	"	"	1944-1945
M. l'abbé Albert Lavoie	"	"	1945-194
M. l'abbé B. McLeod	"	"	1946-194
M. l'abbé Jean Leduc	"	"	1947-

RELIGIEUX

Rév. Frère Edouard Vaillancourt, jésuite, fils de Pierre Vaillancourt.

Rév. Frère Raoul Vaillancourt, jésuite, fils de Pierre Vaillancourt.

Rév. Frère Elzéar Dufresne, de congrégation de St-Gabriel

—	Achille	"	"
—	François-Joseph	"	"
—	Théophile	"	"
—	Frédéric	"	"
—	Dorothée	"	"
—	Romain	"	"
—	Philémon	"	"
—	Philippe-Marie	"	"
—	Antoine Grenier, des Ecoles Chrétiennes		
—	Joseph Ouimet, Franciscain.		

HISTOIRE DE SAINTE-ROSE
 SŒURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS
 DE LA PAROISSE DE SAINTE-ROSE

371

	<i>Entrée</i>	<i>Décès</i>
S.M. de S. Marthe (Clémence Chalifoux)	1860	19 '1
S.M. de S. Clémentine (Maria Cadieux)	1874	1883
S.M. de S. Gaétan (Marie-Azélie Cloutier)	1877	1881
S.M. de S. Alexis (Marie-Olive Cloutier)	1879	1936
S.M. de S. Euthyme (Philomène Chartrand)	1879	1945
S.M. de S. Valérie (Marie-Cléopée Mantha)	1879	1919
S.M. de S. Maxime (Dina Dagenais)	1879	
S.M. de S. Aldegonde (Marie Dorimène Cloutier)	1879	1937
S.M. de S. Lucie (Marie-Louise Dagenais)	1879	1939
S.M. de S. Marcel (Julie Chartrand)	1880	1937
S.M. de S. Casimir (Marie-Louise Labelle)	1880	1890
S.M. de S. Damase (Virginie Vaillancourt)	1880	
S.M. de S. Césaire (Mélina Vaillancourt)	1881	1909
S.M. de S. Julie (Marie-Anne Dagenais)	1881	1946
S.M. de S. Zénon (Rosanna Desormeaux)	1882	1929
S.M. de S. Hubert (Joséphine Dagenais)	1882	1911
S.M. de S. Eudoxie (Adélaïde Chalifoux)	1882	1921
S.M. de S. Joachim (Clotilde-Rose Dagenais)	1882	1883
S.M. de S. Antoine-de-Padoue (Philomène Cloutier)	1883	
S.M. de S. Aurélie (Léa Ouimet)	1883	1936
S.M. de S. Virginie (Anne Vaillancourt)	1883	1942
S.M. de S. Anselme (Marie-Louise Dagenais)	1883	1937
S.M. de S. Bernard (Delphine Dagenais)	1883	1913
S.M. de S. Clotilde (Agnès Dagenais)	1884	1889
S.M. de S. Zotique (Marie-Rose Vaillancourt)	1886	
S.M. de la Présentation (Rose-Anna Durocher)	1887	1890
S.M. de S. Ambroise (Héloïse Ouimet)	1891	1940
S.M. de S. Flore (Rose-de-Lima Chartrand)	1894	
S.M. de S. Elizabeth (Corine Vanier)	1900	1931
S.M. de S. Hermeline (Rose Cloutier)	1903	
S.M. de S. Sylvain (Angéline Cloutier)	1904	
S.M. du Thabor (Bernadette Filiatrault)	1904	
Mère Marie de S. Rose (Emilia Sauriol)	1904	
S.M. de S. Adélina (Mélina Hotte)	1906	
S.M. des S. Martyrs (Maria Sauriol)	1908	
S.M. de S. Aurélien (Délisca Cloutier)	1909	1916
S.M. de S. Gertrude-de-Nivelles (Rose-Anna Grenier)	1910	
S.M. de S. Ladislas (Maria Bélair)	1910	
S.M. de S. Michel-des-Saints (Albertine Sauriol)	1910	

S.M. de S. Césaire (Albertine Vaillancourt)	1910	
S.M. de S. Aristide (Azélie Cloutier)	1911	
S.M. de S. Albertine (Antoinette Hurtubise)	1911	
S.M. de S. Françoise (Bernadette Thibault)	1911	
S.M. de S. Philomène-de-Nevers (Elisabeth Filiatrault)	1912	
S.M. de S. Adèle (Rose-Alma Dupuis)	1913	
S.M. de S. Augustin-d'Hippone (Cécile Ouimet)	1913	
S.M. de S. Gertrude-du-S.-Cœur (Corine Ouimet)	1913	
S.M. de S. Félicie (Clara Bérard)	1914	
S.M. de S. Elise (M.Rose Chartrand)	1915	
S.M. de S. Bernardine (Rose Chartrand)	1915	1924
S.M. de S. Georges martyr (Marie-Rose Lalonde)	1916	
S.M. de S. Zite (Adélina Gravel)	1916	
S.M. de S. Jude (Elisabeth Bérard)	1916	
S.M. de S. Joseph-de-Sicile (Gabrielle Dagenais)	1917	
S.M. de S. Elphège-de-Cantorbéry (Yolande Dagenais)	1918	
S.M. de S. Alfred-du-Sacré-Cœur (Gertrude Filiatrault)	1918	
S.M. de S. Félix-de-Rome (Bernadette Chalifoux)	1918	
S.M. de S. Georges (Germaine Locas)	1921	
S.M. de S. Hermina (Simone Dagenais)	1922	
S.M. de S. Olivine (Elisabeth Filion)	1925	
S.M. de S. Philomène-de-Rome	1926	
S.M. de S. Sosthènes (Albertine Joly)	1926	1943
S.M. de S. Geneviève-deFrance (Rollande Gariépy)	1926	
S.M. de S. Eudoxie (Aurélienne Filion)	1927	
S.M. de S. Lucie-de-la-Croix (Adrienne Charbonneau)	1928	
S.M. de S. Jules-Omer (Gabrielle Charbonneau)	1935	
S.M. de S. Albert-le-Grand (Hélène Desjardins)	1937	
S.M. de Rose-Marguerite (Marguerite Locas)	1936	
S.M. de S. Béatrice-de-France (Apolline Ouimet)	1937	
S.M. de S. Madeleine-de-Florence (Simone Locas)	1937	
S.M. de S. Suzanne de Lys (Suzanne Locas)	1937	
S.M. de S. Omer (Ruth Laplante)	1938	
S.M. de S. Etienne (Léona Bérard)	1939	
S.M. de S. Charles-Arthur (Léna Cloutier)	1939	
S.M. de Galilée (Jeanne Cloutier)	1941	
S.M. de S. Jean-des-Carmes (Berthe Rolland)	1941	
S.M. de S. Rita-du-Rosaire (Rita Locas)	1942	
S.M. de S. Ambroise-de-Milan (Denise Monette)	1944	
S.M. de S. René-de-la-Croix (Annette Vaillancourt)	1945	

LISTE DES MARGUILLIERS FOURNIE PAR M. LE CURÉ

U. DEMERS À M. ELIE-J. AUCLAIR POUR SON ALBUM SOUVENIR

Liste des Marguilliers fournie par M. le curé U. Demers, à M. Elie-J. Auclair pour son Album-Souvenir.

De 1745 à 1783, on ne trouve dans les archives aucun document concernant les marguilliers.

Une feuille détachée et jaunie, datée du premier janvier 1783, conservée dans le plus ancien registre paroissial, cite les noms des marguilliers anciens et nouveaux, qui assistaient en jour-là au presbytère à une assemblée, présidée par M. le curé Lemaire-Saint-Germain de Saint-Martin. Ce sont MM. Pierre Filiatrault, Jean-Baptiste Cadieux, Joseph Locas, Pierre Phaneuf, Augustin Gravel, Charles Filiatrault, Charles Bélanger, Joseph Cadieux et Joseph Desjardins. A partir de 1794 nous trouvons dans le cahier des délibérations de la Fabrique, la suite des marguilliers. La voici, avec l'année de l'élection pour chacun d'eux :

- | | |
|---|--|
| 1794—Jean-Baptiste Cadieux, | 1820—Louis Meunier dit Lapierre, |
| 1795—Joseph Chalifoux, | 1821—Michel Goyer. |
| 1796—Michel-Jean Desjardins, | 1822—Joseph Ouimet, |
| 1797—Paul-Joseph-Charles Labelle, | 1823—Jean-Baptiste Legault, |
| 1798—François Deslauriers, | 1824—Jean-Baptiste Charbonneau, |
| 1799—Jacques Archambault, | 1825—Antoine Nantel, |
| 1800—Amable-Michel-Jean
Desjardins, | 1826—Joseph Meunier, |
| 1801—Amable Queneville, | 1827—Joseph Deslauriers, |
| 1802—Jean-Charles Paquette, | 1828—Pierre Chartrand, |
| 1803—Antoine Nadon dit
Letourneau, | 1829—Amable Desjardins, |
| 1804—Noël Chapleau, | 1830—Joseph Chapleau, |
| 1805—Michel Prud'homme, | 1831—Louis Nadon, |
| 1806—François Charbonneau, | 1831—Charles Lacesse, |
| 1807—Charles Maisonneuve, qui décé-
da le 1er mars 1810, comp-
table, | 1832—Jean-Baptiste Filiatrault, |
| 1808—Jean-Baptiste Joly, | 1833—Lucien-Michel Desjardins |
| 1808—Jean Ouimet, | 1834—Augustin Lemay, |
| 1809—Joseph Cadieux, | 1835—Pierre Nadon, |
| 1810—Benoit L'allier, | 1836—Antoine Marceau, |
| 1811—Charles Cloutier, | 1837—Jean Paré, |
| 1812—Philibert Vanier, | 1838—François Ouimet, |
| 1813—Pascal Chapleau, | 1839—Jean-Baptiste Ethier, |
| 1814—Louis Cloutier, | 1840—Michel Ouimet, |
| 1815—Joseph Charbonneau, | 1841—Jean Labelle, |
| 1816—Joseph Dutrizac, | 1842—Joseph Bélanger, |
| 1817—Jean-Baptiste Ouimet, | 1842—Charles Desjardins, |
| 1818—Joseph Chartrand, | 1843—François Labelle, |
| 1819—François Ouimet dit Bastien, | 1844—Jean-Baptiste Debien, |
| | 1845—Louis Dagenais, |
| | 1846—Pierre Leclair, qui démission-
ne, |
| | 1846—Paul Labelle, |

- 1847—Jean-Baptiste Vaillancourt,
 1848—Michel Cyr,
 1849—Michel Ouimet,
 1850—Joseph Charbonneau,
 1851—François Vaillancourt,
 1852—Michel Desjardins,
 1853—François Meunier,
 1854—Jean-Emmanuel Filiatrault,
 1855—Guillaume Bernesse Blaudin,
 1856—Joseph-Paul Desjardins,
 1857—Séraphin Cloutier,
 1858—Amable Desjardins,
 1859—François Ouimet
 1860—Augustin Goyer dit Bélisle
 1861—François Renaud-Locas,
 1862—Charles Filiatrault,
 1863—Vital Desjardins,
 1864—Léon Bélaïr,
 1865—François Chapleau,
 1866—François Chartrand,
 1867—Michel Ouimet,
 1868—François Menier-Bélangier
 1869—François-H. Desjardins,
 1870—Joseph Nadon,
 1871—Cérille Joly,
 1872—François-Xavier Desjardins,
 1873—Olivier Langevin dit Lacroix,
 1874—Joseph Debien,
 1875—Benjamin Cloutier,
 1876—Augustin Major,
 1877—Joseph-Ambroise Charbonneau,
 1878—Edouard Ouimet,
 1879—Séraphin Cloutier,
 1880—Georges Ouimet,
 1881—Jean-Baptiste Goyer Belle-Isle,
 1882—Félix Cloutier
 1883—Jean-Baptiste Chartrand
 1884—Joseph Locas,
 1885—Isidore Monette,
 1886—Joseph Jubinville,
 1887—Jean-Baptiste Chartrand
 1888—Stanislas Filiatrault,
 1889—Jules Charbonneau,
 1890—Damase Ouimet,
 1891—Manassés Cadieux,
 1892—Léon Vanier,
 1893—Joseph Vanier,
 1894—Omer Labelle,
 1895—F.-X. Aubry,
 1896—Joseph Debien,
 1897—Gilbert Ouimet,
 1898—Noël Lortie,
 1899—Joseph Paquette,
 1900—Isaï Locas,
 1901—Louis (Ethier) Bisson,
 1902—Trefflé Labelle,
 1903—Alfred Major,
 1904—Baptiste Vallières,
 1905—Pierre Gravel,
 1906—Louis Lacroix,
 1907—Cyrille Taillefer,
 1908—Jean-Baptiste Chalifoux,
 1909—Séraphin Grenier,
 1910—Aldéric Vaillancourt,
 1911—Damase Ouimet,
 1912—Adélarde Cloutier,
 1913—Azarias Archambault,
 1914—Joseph Charbonneau,
 1915—Adolphe Major,
 1916—Joseph Cloutier,
 1917—Edouard Ouimet,
 1918—Damien Locas,
 1920—Pierre-Henri Dufresne,
 1921—Joseph-Rodrigue Archambault,
 1922—Léon Vanier,
 1923—Cléophas Normand,
 1924—Amédée Lortie,
 1925—Donat Ouimet,
 1926—Alphonse Grenier,
 1927—Joseph Gagnon,
 1927—Charles Chartrand,
 1928—Elphège Valiquette,
 1929—Ludger Bélangier,
 1930—Léonidas Gravel,
 1931—Albert Desjardins,
 1932—Maximin Filion,
 1933—Raoul Delorme,
 1934—Rodrigue Vanier,
 1935—Oscar Filiatrault,
 1936—Albert Joly,
 1937—Albert Lacroix,
 1938—Fanny Gravel,
 1939—Aldéric Ouimet,
 1940—Oscar Fleurant,
 1941—Alphonse Nadon,
 1942—Jean-Baptiste Filiatrault,
 1943—Joseph-Arthur Filiatrault,
 1944—Ildège Laroche,
 1945—Camille Charbonneau,
 1946—Albert Vaillancourt.

NOTAIRES

Pratiquants et domiciliés à Sainte-Rose

- De 1807 à 1866 Mtre Nicolas Nanteht
 De 1823 à 1859 Mtre Michel Charest
 De 1836... Mtre Esteranst
 De 1838 Mtre Marsan
 De 1840 à 1868 Mtre François-Xavier Léonard
 De 1858 à 1902 Mtre Pierre-Ovide Grenier
 De 1867 à 1894 Mtre Adélarde-Edouard Léonard
 De 1881 à 1921 Mtre Alphonse-Alexandre Legault
 De 1894 à 1903 Mtre Pascal-Adélarde Longpré
 De 1903 à 1904 Mtre Joseph-Ulric Meunier
 De 1905 à 1907 Mtre Joseph Damien Filiatrault
 De 1910 à ce jour Mtre Jean Benjamin Latour
 De 1916 à 1917 Mtre J.-R. Adéodat Laporte
 De 1918 à 1919 Mtre J.-Armand Legault
 De 1928 à 1930 Mtre J.-Napoléon Labelle
 De 1933 à ce jour Mtre J.-Armand Auclair
 De 1945 à ce jour Mtre Jean-Paul Latour.

AVOCATS

Pratiquants et domiciliés à Sainte-Rose

- De 1837 à 1840 Mtre André Ouimet
 De 1865 à 1890 l'Honorable juge Aldéric Ouimet
 De 1880 à 1933 l'Honorable juge Thomas Fortin
 De 1896 à 1930 Mtre J.-E.-Emile Léonard
 De 1897 à 1904 Mtre Léon-Adolphe Chauvin
 De 1916 à 1924 Mtre J.-Napoléon Pruneau
 De 1920 à 1931 Mtre Antoine Chauvin
 De 1931 à ce jour Mtre Robert Poisson
 De 1939 à ce jour Mtre Roland Millette
 De 1940 à ce jour Mtre Robert Turgeon.

MÉDECINS

Pratiquants et domiciliés à Sainte-Rose

- De 1855 à 1880 Dr. Stanislas Felix MacMahon
 De 1880 à 1903 Dr. Alphonse Edmond Ouimet
 De 1890 à 1930 Dr. Ferdinand Bélanger
 De 1900 à 1902 Dr. Magloire Ouimet
 De 1902 à 1908 Dr. J.-Napoléon Plouffe
 De 1908 à 1924 Dr. Joseph-Rodolphe David

De 1910 à 1932 Dr. J.-J.-Arthur Asselin
 De 1923 à ce jour Dr. Avila Desroches
 De 1936 à 1938 Dr. Lucien Décarie
 De 1938 à ce jour, Dr. M.-J. Lambert
 De 1938 à ce jour Dr. Raoul Cyr.

Le bureau d'enregistrement du comté Laval est situé à Sainte-Rose, depuis 1857, les registrateurs ont été :

1857-1868, Maître François-Xavier Léonard, notaire,
 1868-1894, Maître Adélarde-Edouard Léonard, notaire,
 1894-1903, Docteur Alphonse-Edmond Ouimet, médecin,
 1903-1937, Maître Pascal-Adélarde Longpré, notaire,
 1937-1941, Maître J.-Auguste Dufresne, avocat,
 1941-1945, Maître Joseph-Benjamin Latour, notaire,
 1945-19 , Maître J.-Auguste Dufresne, avocat.

LISTE DES SŒURS GRISES ISSUES DE SAINTE-ROSE

Liste des Sœurs Grises issues de Sainte-Rose fournie, bienveillamment par l'analyste de la Maison-Mère.

Au premier rang vient la T. Rév. Mère Praxède Filiatrault, qui fut longtemps supérieure générale de sa communauté, et dont nous avons déjà parlé; Sœur Henriette Labelle-Ouimet, née le 30 mai 1838 — décédée le 27 décembre 1895; Sœur Joly, née Adélaïde Filiatrault, le 26 avril 1836 — décédée le 22 mars 1920, l'aînée de seize enfants.

— Marie-Praxède Brunet, née le premier décembre 1846, décédée le 25 janvier 1921; attirée dès son enfance vers l'Eucharistie. A 18 ans, venue à Montréal pour sa toilette de noces, elle entre dans une chapelle, et le Jésus du tabernacle change ses desseins pour la vie religieuse.

Parente de notre curé, M. Pascal Brunet; sa famille compte aujourd'hui un Evêque, Mgr Brunet, un Oblat de Marie-Immaculée, cinq Sœurs Grises, une religieuse du T.S. Sacrement et une Sœur de Sainte-Croix.

— Odile (Angélique Chartrand) fille de M. Sévère Chartrand, née le premier février 1842, décédée le 27 février 1900; d'une ardente charité pour les pauvres et les orphelins.

— Delphine Labelle, fille de Célestin, 11 février 1839, décédée le 19 juin 1919, tante de M. le curé Alfred Nantel; habile cuisinière, elle était très accueillante et charitable.

— Adéline Lemay: née le 6 avril, décédée le 21 juillet 1900.

— Sœur Emélia Labelle, fille de Roch, née le 22 septembre, décédée le 30 octobre 1939, parente de mère Filiatrault.

- Sœur Normand, fille de Charles Filiatrault, née le 25 mai 1877, décédée le 28 décembre 1924.
- Sœur Dumoulin, Alexina, fille de François, née le 25 janvier 1865, douée, comme Mère Filiatrault, d'une pondération d'esprit remarquable; elle a été toute sa vie supérieure des maisons de l'Institut, ou conseillère du général, ou officière de la Maison-Mère.
- Sœur Elizabeth Dumoulin-Valiquette, sœur de la précédente; La famille Dumoulin a donné 9 religieuses, dont 6 chez les Sœurs Grises: Sœur Marie-Marthe Gravel, Françoise Gravel, Bernadette Dumoulin, Bernadette Poirier, en outre des Sœurs Alexina et Elisabeth, et 2 religieuses chez les Sœurs de Jésus-Marie: Sœurs Juliette-Marie et Laure-Marie, et une Sœur de Sainte-Croix: Raymonde de Toulouse.
- Sœur Blanche Ouimet, fille de Vital.
- Sœur Sainte-Rose (Malvina Cadieux) fille de Paul; elle célèbre son jubilé d'or de profession en 1947, le 7 mai; elle est la tante du R. Père Archambault, O.M.I.
- Sœur Desjardins-Julie Filiatrault (fille de Charles), liée à la famille de la T.R. Mère Filiatrault, célèbre son jubilé d'or de profession en 1947.

Actuellement quatre novices de la paroisse de Sainte-Rose sont à suivre les exercices de leur noviciat... Ordinairement, elles ne sont mentionnées sur les listes...

- S. M. S. Camille-de-Lellis, — Jeanne Gravel;
- S. M. de S. Jeanne-d'Orléans, — Lucille Rolland;
- S. M. de S. Monique-du-Sauveur, — Lucille Locas;
- S. M. de S. Denis, Irène Cloutier.

Chez les Sœurs de Sainte-Anne de Lachine: Sœur M. Stéphanie, née Marie-Rose Debien.

Chez les Sœurs Grises de Montréal: Sœur Marie Imelda, née Joly, chez les Sœurs de la Présentation.

ORDONNANCE DU 16 MARS 1740

GILLES HOCQUART

Chevalier, Conseiller du Roy en Ses Conseils, Intendant de Justice, Police et Finances, En la Nouvelle France.

Entre les habitants de la Coste du Nord de l'Isle Jésus, demeurée en opposition à l'exécution de notre ordonnance du dix huit novembre dernier, suivirent leur requeste de nous répondu le douze février suivant, stipulant pour eux ledit Sieur André, prestre, procureur du Séminaire des Missions Etrangères, établi en

cette ville, fondé de pouvoir des dits habitants, signé pour eux, par Caron, Notaire, le cinq février dernier; le dit Sieur André présent en personne, d'une part.

Et les habitants de Terrebonne, défendeur sur la dite opposition, stipulant par le Père Stanislas Ballot, Récollet, Missionnaire de la paroisse de Terre-Bonne, se faisant et portant fort pour les dits habitants, aussi présents en personne.

Vu la dite requête par laquelle les dits habitants nous exposent entre autres choses, que le Sieur Lepage et le missionnaire de Terrebonne auraient fait procéder, comme ils auraient jugé à propos la répartition de ce que chaque habitant, tant de la dite Isle Jésus, que de Terrebonne, doit contribuer pour la construction de la dite église de Terrebonne, et auraient taxé ceux de la dite Isle Jésus, à la somme de six cents livres, ou environ, quoiqu'ils ne soient point de la dite paroisse de Terrebonne; que depuis plusieurs années ils ont été desservis par voie de mission par le missionnaire de Terrebonne, en attendant qu'ils fussent en assez grand nombre pour former une paroisse; ils lui ont payé les dîmes, et ont contribué à l'entretien et décoration de l'église, du cimetière, mais qu'étant aujourd'hui en nombre suffisant pour mériter les soins d'un missionnaire, les demandeurs espèrent qu'on leur permettra de bâtir une église dans l'Isle-Jésus, et concluent par leur requête, à ce qu'il nous plaise les recevoir opposants à l'exécution de notre dite ordonnance du dit jour dix huit novembre dernier, en conséquence, faisant droit sur leur opposition, les décharger de la dite contribution. Notre ordonnance interlocutoire étant ensuite du douze février portant que la dite requête serait communiquée aux marguilliers et missionnaire de la dite église de Terrebonne, pour y répondre par écrit et en venir pardevant nous le seize de ce mois et ayant aucunement égard à la dite requête, surcir (surseoir) jusqu'aux dits délai à l'exécution de notre ordonnance du jour dix-huit du dit mois de novembre en ce qui regarde les habitants de la dite Isle Jésus. La signification des dites requête et ordonnance faite à la requête du dit sieur André, cy nommé au dit sieur Missionnaire aussi cynommé le dix neuf du mois de février. L'écrit de réponse à la dite requête, non datté, signé n'y signifié, par lequel lesdits défendeurs disent entre autres choses que il est mal à propos et sans fondement que les dits habitants de l'Isle Jésus avancent que le dit sieur Lepage et le dit missionnaire nous ont présenté une requête affin d'obtenir notre ordonnance pour faire répartir sur eux les frais faits pour la construction de l'église de Terrebonne, puisque ce sont les marguilliers qui l'ont fait en leur nom, et qu'il ne s'agit pas de construction d'église, mais seulement de la

couverture en bardeaux, de la voute, des planchers et des enduits; que c'est avec aussi peu de fondement que les dits demandeurs se plaignent que le dit Sieur Lepage et missionnaire ont fait la répartition comme ils ont jugé à propos, il est aisé d'en juger par le procès verbal, qui en a été dressé par le capitaine de la Coste, les deux marguilliers et les plus anciens habitants tant de Terrebonne que de l'Isle Jésus, lesquels ont fait la dite répartition et taxé chaque habitant selon leur pouvoir et capacité; que les dits demandeurs sont encore moins fondés à dire qu'ils ne sont point de la paroisse de Terrebonne, plusieurs d'entre eux ayant été marguilliers de la dite paroisse, y ayant pris des bancs, y allant à la messe et y faisant leurs pâques, depuis plus de vingt ans, qu'ayant payé leur dîmes comme ils l'avancent eux-mêmes, et contribué à l'entretien et décoration de l'église, ils ont reconnu le missionnaire de Terrebonne pour leur propre curé et pasteur; qu'il est aisé de voir que la demande qu'ils font de bâtir une église chez eux, ayant un nombre suffisant d'habitants pour mériter les soins d'un missionnaire n'est pas fondée, qu'on s'aperçoit facilement qu'ils n'ont fait cette demande que pour se décharger de la taxe médiocre, à laquelle ils ont été imposés, qu'il y a lieu de présumer qu'ils n'ont nulle envie d'exécuter leur projet, n'étant point en état de le faire, ni d'entretenir un missionnaire; que pour toutes ces raisons et attendu que les habitants de l'Isle Jésus, après lecture faite au prône de la messe paroissiale du dit Terrebonne, de l'ordonnance du sieur Normand, Grand Vicaire du diocèse, portant que la couverture de l'église, la voûte, le plancher, les enduits des murs et autres réparations, n'y ont fait aucune opposition dans le temps, et que ce n'est que par de mauvais conseils qu'ils ont refusé de se soumettre à la répartition qui a été faite, en conséquence de notre ordonnance du vingt et un septembre dernier, ils concluent en confirmant notre ordonnance du dit jours, vingt septembre dernier, ainsi que celle du dix huit novembre suivant, à ce que le procès verbal de répartition du premier du dit mois de novembre soit exécutée selon sa forme et teneur.

Un écrit de réplique aux dites réponses, non daté, signé, ni signifié des dits demandeurs, par lequel ils exposent, entre autres choses, que les dits défendeurs ne peuvent leur contester le droit de se retirer de la paroisse de Terrebonne (ce) leur étant accordé par le règlement du district qui établit une paroisse en la seigneurie de l'Isle Jésus, que quand même cela ne leur serait pas accordé, ils l'auraient par le droit commun, que leur situation dans une île séparée du dit Terrebonne par une rivière toujours difficile et très souvent dangereuse et impraticable, les met dans la néces-

sité de se servir de leur droit avec d'autant plus de raison que leurs enfants ne peuvent être instruits, ni leurs malades être secourus, que les dits demandeurs ne sont réellement pas de la paroisse de Terrebonne, ni de son district pour en être desservis même par voie de mission; dans le district fait en 1721 et confirmé par arrêt du Conseil d'État du Roy, du trois mars 1722, il n'est pas dit un mot de l'Isle Jésus à l'article de Terrebonne, de même qu'à l'article de l'Isle Jésus, que les deux paroisses désignées à la dite Isle Jésus, outre celle de Saint-François-de-Sales, seraient desservies par le curé du lieu, jusqu'à ce qu'il y eut un nombre suffisant d'habitants pour y mettre des curés, qu'il est vrai que les habitants de la coste du nord de l'Isle Jésus sont desservis par le missionnaire de la dite paroisse de Terrebonne, mais cela ne leur impose pas l'obligation de fournir au rétablissement total de la dite église, qu'on peut tout au plus exiger la contribution à son entretien ordinaire, que les dits habitants offrant de bâtir dès cet été un presbytère où on pourra dire décemment la messe, ils ont lieu d'espérer que nous leur accorderons leurs demandes.

Notre ordonnance du vingt septembre dernier portant que tous les habitants, tant de l'isle Jésus que de Terrebonne, qui sont de la dite paroisse seront tenus de fournir restant à faire à la dite église suivant le devis, montant à la somme de seize cent trente huit livres, dix sols, chacun leur quote part, suivant la répartition, qui en serait en présence du missionnaire par le capitaine de la coste, les messieurs Julien Rochon habitant de l'Isle Jésus et Pierre Carbonneau habitant de Terrebonne, marguilliers de la dite église, et par les deux plus anciens habitants de la dite Isle Jésus, que du lieu de Terrebonne, de laquelle répartition il serait dressé procès verbal, pour y celui à nous rapporté et être ordonné ce qu'il appartiendrait.

Outre notre ordonnance du dix huit novembre dernier, étant au bas du procès verbal de la répartition dressé en conséquence de notre dite ordonnance du vingt septembre dernier, portant homologation d'y celui, et en conséquence que tous les habitants qui y sont dénommés seront tenus de payer les sommes pour lesquelles chacun d'eux y est employé, à quoi faire ils seront contraints par toutes voyes dues et raisonnables.

Vu aussi le certificat du sieur Miniac, grand vicaire de ce diocèse, en date du dix mars dernier, portant qu'il a envoyé le sieur Messier à l'Isle Jésus pour y faire les fonctions de vicaire sous M. Poulin, curé du dit lieu, auquel il a donné pouvoir de retirer et desservir avec son vicaire, partie des habitants du nord de l'Isle Jésus au dela de son district, lesquels habitants allaient à

l'église de Terrebonne, et étaient réputés paroissiens de la dite église afin d'occuper et ainsi subvenir aux dépenses du dit sieur vicaire et un extrait de l'arrêt du Conseil d'État du Roy du trois mars 1722, portant confirmation du règlement fait par M. de Vaudreuil et Bégon gouverneur et intendant avec Mgr l'Evêque de Québec, pour le district des paroisses de ce pays; en ce qui concerne le fief de Terrebonne et Isle Jésus dans la teneur en sud Terrebonne, et le fief des héritiers Langloiserie et Petit, leur fief contiennent six lieux et demi de front; à savoir le premier deux lieux, depuis Lachenaye, en remontant la rivière de Jésus, et le second quatre lieux et demi, aussi en remontant la dite rivière. Le premier étant peu établi, continuera à Etre desservi par voye de mission, par le curé de St-François-de Salles de l'Isle Jésus jusqu'à ce qu'il y ait une paroisse, et il sera pourvu à faire desservir le second aussi par voye de mission lorsqu'il y aura des établissements.

L'Isle Jésus; l'étendue de la paroisse de St-François de Salles, située en la dite isle sera d'une lieue de chaque côté; à savoir une lieue sur la rivière des prairies en remontant jusqu'à l'habitation de Charles Dazé, icelle comprise, et une lieue sur la rivière Jésus, depuis Lachenaye, en remontant jusqu'à l'habitation de René Faillet, aussi icelle comprise, et sur les représentations des Seigneurs et habitants de la dite isle, il leur est permis de faire construire au dessus de la dite lieue, deux églises paroissiales, l'une du côté de la rivière des prairies et l'autre du côté de la rivière de Jésus, dans les lieux les plus commodes. L'étendue desquelles nouvelles paroisses sera deux établissements qui se trouveront le long des dites rivières, du côté où elles seront construites, et de l'établissement qui se forme en le long, et sur deux rangs dans le milieu de la dite isle, dont chaque rang sera de la paroisse du côté de laquelle il sera, et jusqu'à ce que les nouvelles paroisses soient construites, le curé de la paroisse de St-François de Salles continuera desservir par voye de mission tous les habitants de la dite isle établis en dehors de la dite lieue de chaque côté que ceux du fief de Terrebonne et Lachenaye, comme il a été dit cidevant. (Ayant) Ouy les parties comparantes, et tout considéré. Nous avons reçu les dits habitants de la coste du nord de l'Isle Jésus, opposant à l'exécution de notre ordonnance du dix huit novembre dernier, faisant droit sur la dite opposition en (les dispensant) de la contribution aux ouvrages à faire à l'église de Terrebonne... suivant leurs offres de bâtir un presbytère en pierre dès l'été prochain, dans lequel le service divin puisse se faire avec la décence convenable, en attendant qu'il ait été bâti une église à l'endroit qui sera fixé ainsi que de droit, et ce conformément à l'arrêt du Conseil d'état du Roy,

du treize mars 1722, concernant les districts des paroisses de cette colonie.

Mandon... fait à Québec le seize mars 1740

Par Monseigneur

Bénard

23 AVRIL 1741

Vente par Julien Malboeuf à François Maisonneuve pour la fabrique de l'Eglise du nord de l'Isle Jésus.

Pardevant le notaire royal de Montreal résidant à l'isle Jesus soussigné et témoins enfin nommé fut present Julien malboeuf habitant de la dit Isle Jesus, Lequel a promis et promets de faire agréer et ratifier ces presentte a angeliques Charles son epouse et las par ses presentte autorisé et autorise sans qu'il soit de besoin de plus amples autorisation ny de sa presance lequel a reconnue et confessé avoir vendu cédé quitté transporté et delessé des maintenant et a toujours promis et promets garantir de tous troubles, dette hypotecque dons douaire evictions substitution aliennation et de tous autres empêchements generalmente quelconques, a François maisonneuve habitant de la dit Isle Jesus sindicque et marguillier d'une nouvelle paroisse establee du costé nord de la dit Isle, a ce present et acceptant aquereur pour la fabrique de la dit paroisse, une terre et concession scize et scitué dans la dit Isle Jesus du costé du nord ou la place du presbitaire et Eglise doivent estre scize et scitué, de la Contenance de soixante et dix arpant de terre en superficie, a prendre la dit Concession de quatre arpant cinq perche treise pied et demie de front sur la devanture dycelle, et au bout de vingt arpant de profondeur deux arpant trois perche treise pied et demie de front, tenant d'un bout pardevant à la riviere Jesus, et d'autres bout par deriere au terre non concédé Joygnant d'un costé Jean Baptiste Mailolle audin, et d'autre costé la veuve du deffunt antoinne Allinot sans aucun deser sur ycelle terre, ainsy que le tout se poursuit et Comporte sirconstance et depandance et que le dit aquereur au dit nom a dit le tout Bien scavoir et connoitre pour avoir le tout vue et visité de toute part dont et du tout Il a dit estre contant et sans en rien excepter reserver ny retenir par le dit vendeur auquel la dit terre appartient par la concession quil luy en a esté fait par Messieurs les Seigneurs de la dit Isle Jesus par acte passé devant le notaire soussigné le vingt huit juillet de lannee derniere, estant la dite terre en la Censive de la Seigneurie de la dit Isle Jesus et enver le domaine dycelle

chargée de cens et rente et droits seigneuriaux que les dite parties non seu declarer au vroid a quoy elle consiste de ce enquis par le dit No re franche et quitte neanmoins des dits cens et rente et droits seigneuriaux et de toutes autres dette et hypotecques quelconques du passé Jusque e ce Jour pour dycelle terre sirconstance et de pandance Jouir faire et disposer par lad fabrique ainsy que Bon luy semblera a commanser la dite Jouissance de ce jour a lavenir et a toujours Cette vente cession transport et delessement ainsy fait au charges des dits cens et rentte et drois seigneuriaux pour lavenir et outre pour et moyennant le prix et somme de vingt six livre laquel dite somme de vingt six livre le dit aquereur es dits noms a promis et promets de bailler et payer au dit vendeur sca voir quatre livre dix sols au notaire soussigné, et les vingt et une livre restante payables a la premiere demande et requisition du dit vendeur en Bled fromant Bon loyal et marchant et au prix qu'il vaudra lors de la delivrance dyceluy et au moyen de tous ce que dessus le dit vendeur a transporté au dit aquereur tous et telle droits de propriété fond tresfond noms Raison action et pocession qu'il avoit pouvoit avoir pretendre et demander sur la dite terre presentement vendu voulant consantant et accordant qu'il en soit et demeure seisie vestus mis et recue en bonne et suffisante proces sion et seisine par quie et ainsy qu'il appartiendra en vertus des presentte Car ainsy &c promettant &c obligéant &c renonceant fait et passé a la dit Isle Jesus estude du dit notaire lan mil sept cent quarante et un le vingt trois avrille avant midy presance de louis filiatro et dathanase gravelle tous deux habitant de la dit Isle Jesus temoins qui ont avec le notaire signé, les dites parties ayant déclaré ne scavoir escrire ny signer de ce enquis lecture faite suivant Lordonnance

A gravelle

I filiatro

f Coron

pardevant le notaire Royal de Montreal residant a lisle Jesus sous signé et temoins enfin nommé sont comparue Jullien Malboeuf vendeur denommé au present Contrat si devant escrits et françois maisonneuve et pierre filatro sindicque et marguillier dunne nouvelle paroisse situé au nord de l'Isle Jésus, lesquels vendeurs et acquereurs nous ont dit et déclaré que quoy quil soit dit et déclaré par le present contract que la dit terre susmentionné soit acquise pour et au profit de la fabrique de la dit paroisse que leurs Intention nas été en fesent laquisition de la dit terre que c'etoit pour le

Sr curé ou missionnaire et Leurs successeurs deservant la dit paroisse commeaussi qu'ils avoit oublié de Reservé sur la dit terre de prendre le tarrain sur Icelle pour bâtir une eglise, cimetièrre, de grandeur suffisante et tel qu'il plaira ordonné à Monseigneur Lillustrissime et Reverandissime Evesque de Québec, en outre un emplacement pour y bâtir une maison Jardin et autre Batiments nescessaire pour des Soeurs de la Congregation de Notre-Dame, supposé que mon dit Seigneur Eveque le Juge necessaire a lavenir pour quoy les dits vendeur et acquereurs veullent entende consente et accorde que la dit terre sirconstance et depandance soit et appartienne au Sr Curé ou missionnaire et a leur successeur desservant la dit paroisse pour par eux en Jouir, se Reservant neanmoins les dits acquereurs es dit noms, de prendre sur Icelle terre le terrain necessaire pour y batir une Eglise, simetièrre et un emplacement pour des Soeurs de la Congregation le tout de tel grandeur que mon dit Seigneur evesque le Jugera necessaire, declarant les dites parties Larticles de lacquisition fait par ses presentes au nom et profits de la fabrique nuls sans effets et comme non avenus et si fait nut été ainsi &c fait et passé a la dit Ile Jesus etude du dit notaire lan mil sept cent quarante cinq le huit Juin apres midy, presence daugustin gaulin et athanase gravelle tous deux habitant de la dit Ile Jesus temoins qui ont avec le dit notaire signé les dits vendeurs et acquereur ayant déclaré ne savoir escrire ny signer de ce enquis Lecture faite suivant Lordonnance

f Coron

No re Royal

Vraie copie de la minute trouvée dans l'étude de Maître F. Coron, en son vivant notaire en la Nouvelle-France, déposée dans les archives de la Cour supérieure, district de Montréal. Montréal, le (date omise), mars 1934.

Dép.-Prot. C. S.

COMPTE RENDU DE LA FÊTE DU TROISIÈME CENTENAIRE DE LA
 NAISSANCE DE STE-ROSE, — NOTRE PATRONNE —, CÉLÉBRÉE
 À STE-ROSE, LES 29 ET 30 AOUT 1886

rédigé par M. le curé Jos. Graton

In memoriam

Célébration à Ste-Rose du troisième centenaire de la naissance de Ste-Rose de Lima, patronne de la paroisse.

Première partie
Préparatifs de la fête

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit se trouvant le troisième anniversaire-centenaire de la naissance de sainte Rose, patronne de cette paroisse, les paroissiens de Sainte-Rose, animés par un véritable esprit de foi, et avec les sentiments d'une vraie dévotion pour leur sainte patronne, décidèrent, dans une assemblée publique tenue le onze juillet (1886), de célébrer aussi dignement que possible cet heureux anniversaire. Dans cette assemblée on créa un comité chargé de faire les préparatifs de la fête.

Voici les noms des membres de ce comité: MM. Joseph-Isidore Graton, curé de la paroisse; Jos.-E. Limoges, vicaire; Aldéric Ouimet, lieutenant-colonel du 65^e bataillon, député aux Communes, avocat, né à Sainte-Rose et résidant dans la paroisse pendant la belle saison; Adélarde Léonard, notaire et registrateur du comté de Laval; Octave Grenier, notaire, cultivateur et maître-chantre; J.-Edmond Ouimet, médecin; Jos.-Stanislas McMahan, écr. médecin et inspecteur d'écoles; J.-B. Chartrand, marguillier-comptable; Jos. Jubinville, cultivateur et second marguillier; Augustin Major, cultivateur; Jos. Labelle, cultivateur du bas de la Grande-Côte; François Desjardins, cultivateur de la côte des Ouimet; Jos. Charbonneau, cultivateur de la côte des Perron; Pierre Gravel, cultivateur de la côte des Lacasse; Benjamin Cloutier, cultivateur de la Petite-Côte de Sainte-Rose; Louis Gagnon, marchand du village et préfet du comté; Octave Saint-Jacques, cultivateur et maire de la paroisse.

Le comité fut autorisé de s'adjoindre d'autres paroissiens.

Les messieurs dont les noms suivent furent sollicités de s'y adjoindre, et acceptèrent l'invitation: MM. Thomas Fortin, avocat; Alphonse-E. Gagnon, marchand de fleurs à Montréal, et établi à Sainte-Rose; F.-X. Lanthier, marchand en fourrures à Montréal, résidant à Sainte-Rose; Timothée Hotte, marchand du village; Camille Leclaire, bourgeois.

Le quinze juillet, le comité se réunit au presbytère, et M. le curé fut nommé président, M. J.-B. Chartrand, vice-président, M. A. Léonard, secrétaire, et M. P.-O. Grenier trésorier. L'on a déterminé dans la même séance le programme de la fête comme suit:

Programme

1° Illumination du village et de la paroisse le dimanche 29 août au soir, veille de la fête;

2° Procession aux flambeaux avec fanfare;

3° Lundi 30 août, jour de la fête, grand'messe chantée par Sa Grandeur Mgr Edouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal, avec pain bénit;

4° Présentation d'une adresse à Sa Grandeur, après la messe, au nom de la paroisse;

5° Dîner dans l'une des salles du couvent, offert à Sa Grandeur et aux membres du clergé par les dames et demoiselles du village;

6° Vêpres avec sermon;

7° Salut et *Te Deum*;

8° Illumination, procession aux flambeaux, feu de joie et feu d'artifice, pour terminer la fête.

De plus, M le vicaire fut chargé avec M. le Dr McMahan et M. T. Hotte de s'entendre avec les dames pour faire préparer le dîner; M. F.-X. Lanthier fut nommé pour faire construire une arche de verdure, pour la présentation de l'adresse à Sa Grandeur; M. J.-E. Ouimet, et M. Fr. Desjardins se chargèrent de préparer l'illumination et la procession aux flambeaux.

MM. P.-O. Grenier, Thomas Fortin, C. Leclair et A.-E. Gagnon s'offrirent pour faire exécuter le feu d'artifice. M. Octave Saint-Jacques se chargea de préparer le feu de joie avec M. Auguste Major, MM. Joseph Locas, Joseph Labelle, Benj. Cloutier, Joseph Charbonneau, Pierre Gravel, Joseph Jubinville et J.-B. Chartrand, M. Ald. Ouimet offrit le concours de la fanfare du 65^e bataillon, appelée fanfare de la cité de Montréal, et celui de la fanfare de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul.

Au moyen de collectes faites dans l'église pendant quelques dimanches, avec la souscription de plusieurs paroissiens, l'on réalisa la somme de trois cent soixante-dix dollars.

Seconde partie

Célébration de la fête les 29 et 30 août

Mgr l'archevêque avait bien voulu se rendre à l'invitation du comité, et il arriva le dimanche 29 août vers quatre heures, dans un beau carrosse traîné par deux chevaux loué à Montréal pour la circonstance. Il fut reçu par M. le curé et un grand nombre de paroissiens.

A 8 heures du soir, l'illumination du village et de la paroisse se manifesta soudainement avec une joie universelle. Toutes les maisons et toutes les rues du village parurent ornées de splendides lumières composées de lanternes chinoises, de vues coloriées, de transparents magnifiques dans les croisées avec inscription en l'honneur de sainte Rose et de Sa Grandeur.

Le plus pauvre comme le plus riche se faisait un bonheur de témoigner sa joie en l'honneur de sainte Rose et de Sa Grandeur.

Une procession de cent gardes avec la fanfare de Saint-Vincent-de-Paul se rendit au presbytère; et Sa Grandeur parcourut dans son carrosse les principales rues du village, escortée par les jeunes congrégationnistes du Sacré-Cœur, qui portaient les flambeaux, et accompagnée d'une foule immense de paroissiens et d'étrangers venus de Montréal et des paroisses voisines.

Sa Grandeur se montra extrêmement satisfaite de la tenue de cette foule: pas un seul cri, pas une parole plus élevée qu'il ne convient.

La procession dura deux heures; tous étaient à pied, en avant et en arrière du carrosse qui conduisait lentement Sa Grandeur.

Jamais illumination, jamais spectacle semblables ne s'étaient vus à Sainte-Rose. C'était touchant à ravir. C'était le premier pasteur se promenant au milieu de ses enfants et les bénissant avec bonheur.

Messe pontificale

Le lendemain, à 6 heures du matin, la fanfare de Saint-Vincent-de-Paul jeta ses accents joyeux dans la grande rue du village, pour annoncer le grand jour. A 9 heures le clergé vint en procession au presbytère, au-devant de Sa Grandeur; Monseigneur se rendit à l'église aux sons de la fanfare; le curé lui présenta l'eau bénite à l'entrée de l'église.

Sa Grandeur, au trône et parée de ses ornements pontificaux, fit la bénédiction d'un superbe pain (bénit) offert par la Fabrique. M. le Dr S. McMahan en fit la distribution, accompagné de sa fille aînée. Le colonel et sa dame, ainsi que M. Thomas Fortin et sa dame, firent la collecte dans la nef, tandis que M. A. Léonard et M. T. Hotte et leurs dames la firent dans les galeries. La collecte se monta à quatre-vingt-neuf dollars. Une foule immense remplit l'église et les galeries; de plus, l'on avait placé cent chaises dans la grande allée. Toutes les places étaient occupées, et cependant l'église ne put contenir tous ceux qui étaient venus. Un chœur considérable exécuta la messe du second ton, sous la direction de Messire Sauvé, professeur de chant et de musique au petit Séminaire de Sainte-Thérèse. M. J.-B. Labelle, organiste de Notre-Dame de Montréal, toucha l'orgue. A l'évangile, Sa Grandeur fit une heureuse allocution du haut de son trône, et rappela, surtout aux jeunes filles de la paroisse, l'exemple de leur patronne, qui, foulant à ses pieds la mollesse, la vanité, l'amour des plaisirs et des richesses, manifestait par ses grandes vertus le caractère d'une fidèle amante de Jésus-Christ.

Adresse à Sa Grandeur

En face de l'église, à vingt-sept pieds de la façade, une « arche » magnifique, toute couverte de verdure, — de petites branches de sapin, à l'extérieur et à l'intérieur, — s'élevait jusqu'à la hauteur de quatre-vingt-neuf pieds, en incluant la hauteur du mât principal. Cette arche avait trente-six pieds de longueur, sur vingt-six pieds de largeur, surmontée d'un dôme également en verdure, de trente pieds de hauteur. Une tonnelle de seize pieds de superficie soutenant chacun de ses angles, e cinq drapeaux flottaient dans les airs, le drapeau pontifical fixé au grand mât. Sur chacune de ses faces, l'on pouvait lire une inscription. Sur la façade principale de l'arche, au-dessus des armes de Sa Grandeur : « Action de grâces à Léon XIII. Vous avez été décoré du pallium, élevé en gloire et en dignité par le Grand Pape Léon XIII. Honneur à notre archevêque. »

Sur le côté faisant face à l'église : *Virgo Rosa, primus Americæ meridionalis flos sanctitatis, christianis parentibus Limæ progenita, anno Domini 1586, ora pro nobis.*

En arrière de l'arche, du côté du presbytère : *Virgo Deipara cognomen adjecit jubens vocari Rosam a Sancta Maria a Christo has voces audire meruit : Rosa cordis mei, tu sponsa mihi esto.*

Du côté de la rue : « 1586. — Les paroissiens reconnaissants ont élevé cette arche de verdure pour célébrer le troisième anniversaire-centenaire de leur sainte et bien-aimée patronne, — 1886. »

M. François-Xavier Lanthier, membre du comité, conduisit avec soin la construction de cette arche, aidé surtout par M. Antoine Brunet, maître menuisier du village, qui donna quatorze jours de travail sans aucune rémunération. M. T. Hotte prêta tout le bois nécessaire, les paroissiens rivalisant de zèle pour amener et disposer les petits sapins.

Après la grand'messe, Sa Grandeur, suivant le clergé, se rendit sous l'arche, où une estrade avec tapis et fauteuils avait été dressée. M. le Dr McMahan, dans une adresse, lui exprima, au nom des paroissiens, le bonheur et la joie que sa présence leur donnait en ce grand jour. Il le félicita de sa récente élévation à la dignité d'archevêque du plus beau diocèse de la Puissance du Canada, et de l'Amérique du Nord, et le remercia, en termes tout à fait dignes, d'avoir bien voulu rehausser l'éclat de notre fête patronale, et le pria de bénir ses diocésains qui l'entouraient avec tant d'amour pour sa personne.

Sa Grandeur répondit avec joie à l'adresse, félicitant le curé et les paroissiens d'avoir fait de si beaux préparatifs pour célébrer la fête de leur patronne, la seule sainte de l'Amérique qui soit canonisée jusqu'aujourd'hui. Il leur fit des éloges sur le bon esprit

qui régnait dans cette partie de son troupeau, et les encouragea à se rendre de plus en plus dignes de la protection de sainte Rose, qui ne pouvait que bénir, en ce beau jour, du haut du ciel, des enfants de Dieu qui savaient si bien célébrer sa fête.

Dîner

Le dîner se prit dans une des salles du couvent. Les révérendes Sœurs Marianites de Sainte-Croix, aidées des dames du village, avaient préparé avec beaucoup de tact cette salle. Des guirlandes de verdure, des couronnes de fleurs, rares et brillantes, adhérentes aux murs; d'autres placées sur la table, autour de chaque plat, présentaient un aspect tout à fait réjouissant. Les inscriptions en lettres dorées rappelaient les noms des prêtres nés à Sainte-Rose et venus sur l'invitation qui leur en avait été faite, se réjouir au milieu de leurs concitoyens. Voici leurs noms (dans l'ordre de leur ordination) : M. Augustin Lemay, curé de Saint-Marc; M. Joseph Plessis-Bélair, curé des Cèdres; M. Antoine Labelle, curé de Saint-Jérôme; M. F.-X. Sauriol, curé de Sainte-Adèle; M. A. Sauriol, vicaire de Huntingdon; M. Calixte Ouimet, curé de Sainte-Julienne; M. Joseph Filiatrault, P.S.S., vicaire de Saint-Jacques de Montréal; M. Cyriac Filiatrault, récemment ordonné; M. E. Meunier, curé des Iles-de-la-Madeleine.

Et *Ad multos annos* exprimait à ces enfants de la paroisse le souhait de leurs compatriotes.

Les mets les plus succulents et les plus variés arrivaient sur la table. Les dames du village avaient fait les frais de ce beau banquet, et servaient les convives, sous la direction de Mme Aldéric Ouimet. Les membres du clergé présents étaient : Mgr Ed.-Ch. Fabre, archevêque de Montréal; M. Louis Colin, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice; M. Jean Charlebois, supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Thérèse; M. A. Sauvé, professeur au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse; M. J.-O. Labonté, procureur au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse; M. J. Cloutier, professeur au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse; M. S. Corbeil, professeur au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse; M. A. Vaillancourt, professeur au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse; M. A. Godin, professeur au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse; M. H. Cousineau, professeur au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse; M. E. Pilon, préfet des études au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse; M. R. Plouffe, professeur au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse; M. F. Dorval, supérieur du collège de l'Assomption; M. Jos. Gaudet, directeur du collège de l'Assomption; M. Jos. Filiatrault, P.S.S., M. C. Filiatrault, prêtre; M. A. Lecours, curé de la Longue-Pointe; M. Jules

Piché, curé de Terrebonne; M. T. Viger, vicaire de Terrebonne; M. J. Wattier, curé de Saint-François-de-Sales; M. A. Coutu, curé de Saint-Vincent-de-Paul; M. Leblanc, curé de Saint-Martin; M. O. Laferrière, vicaire de Saint-Martin; M. J.-B. Lemonde, curé de Sainte-Dorothée; M. L.-J. Guyon, curé de Saint-Eustache; M. E. Dugas, curé de Sainte-Anne-des-Plaines; M. F. Rochette, curé du Sault-au-Récollet; M. Jos. Perreault, ancien curé de Sainte-Rose; M. Fabien Perreault, curé de Sainte- Geneviève; M. Edm. Meunier, curé des Iles-de-la-Magdeleine; M. J.-B. Bourget, curé de Saint-Janvier; M. Aug. Gravel, curé de Saint-Benoît; M. Aug. Lemay, curé de Saint-Marc; M. Joseph Plessis-Bélair, curé des Cèdres; M. Antoine Labelle, curé de Saint-Jérôme; M. F.-X. Sauriol, curé de Sainte-Adèle; M. A. Sauriol, vicaire de Huntingdon; M. Calixte Ouimet, curé de Sainte-Julienne; M. Jos. Graton, curé de Sainte-Rose; M. Jos. Limoges, vicaire de Sainte-Rose; M. U. Hogues, vicaire du Sault-au-Récollet; M. Jos. Godin, aumônier du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul; M. Alf. Dequoy, curé de Saint-Placide; M. J.-B. Beauchamps, curé de Lachenaie; M. Jas. Donnelly, prêtre de l'archevêché de Montréal; M. H. Brissette, chapelain, de la Miséricorde; M. N. Laforce, sous-diacre; M. U. Saint-Jean, sous-diacre; M. Z. Alarie, tonsuré; M. E. Monet, tonsuré; M. A. Jasmin, tonsuré; ces trois derniers avaient été tonsurés, ici, à la grand'messe, par Mgr l'archevêque; et ils étaient professeurs au séminaire de Sainte-Thérèse.

M. Octave Saint-Jacques, maire de la paroisse, prenait part au dîner, comme représentant délégué du comité. Les dames et demoiselles du village avaient répondu avec empressement à l'appel de M. le vicaire, chargé par le comité de préparer le dîner, chacune d'elles fournissant un ou plusieurs plats; de plus, elles avaient fait une collecte auprès des citoyens du village, et elles s'étaient elles-mêmes mises à contribution pour honorer dignement Sa Grandeur et tous les convives. Elles voulaient laisser ce bel exemple à celles qui doivent les remplacer en 1986.

Vêpres

Les cloches annoncèrent l'heure des vêpres, à 2 h. Sa Grandeur se rendit encore processionnellement à l'église, remplie de fidèles, comme elle l'avait été à la messe. Sa Grandeur présida au trône; le chant des psaumes, de l'hymne de sainte Rose et du *Magnificat*, fut des plus solennels. A la fin des vêpres, Sa Grandeur laissa les habits pontificaux et vint se placer au milieu du chœur pour entendre et voir l'orateur: M. Antoine Labelle était en chaire.

Après avoir donné à Sa Grandeur et aux paroissiens la part d'éloges qui leur était due, il exposa avec beaucoup d'à-propos les principales circonstances de la vie de Sainte Rose, et sous l'émotion de l'éloquence sacrée, il fit les plus heureuses applications pratiques de cette vie extraordinaire. Il termina en faisant admirer les grandes récompenses que Dieu prodigua à cette sainte, dans les admirables épanchements de son amour, en éternisant sa gloire dans l'Eglise de Jésus-Christ et dans la bienheureuse patrie.

Après les vêpres, Monseigneur réunit dans la sacristie les congrégationnistes du Sacré-Cœur, et leur adressa une belle allocution, pour les engager à bien remplir leurs devoirs de congrégationnistes. Cette congrégation, qui vient de s'établir dans la paroisse, contient déjà quatre-vingt-cinq membres.

Comme un grand nombre d'anciens paroissiens arrivaient dans l'après-midi, par convoi spécial de Montréal, par la Cie du Pacifique, M. le curé obtint pour eux, de Sa Grandeur, que le salut du T.S. Sacrement et le chant du *Te Deum* fût retardé à cinq heures du soir, pour permettre à ces anciens de participer un peu à la fête religieuse.

La fête de sainte Rose était dans tous les cœurs; et les paroissiens, avec leurs parents et amis venus de Montréal, vinrent remercier Dieu et sainte Rose de leur avoir donné un si beau jour. De fait, le ciel s'était montré favorable: un soleil brillant, un firmament sans nuages, une température rafraîchie, un vent délicieux avaient fait de ce jour l'un des plus beaux de l'année. Avant le *Tantum ergo*, Monseigneur entonna le *Te Deum*, qui fut chanté avec entrain par la chorale, à laquelle répondaient les prêtres qui étaient dans le sanctuaire.

Feu de joie et feu d'artifice

Nous voici arrivés, sans désordre, sans contrariété, sans accident, à la dernière partie du programme de la fête. Elle en fut le digne couronnement. La fanfare de la cité de Montréal était venue par le convoi, elle devait retourner par le même train à onze heures du soir. A huit heures, un immense bûcher de sapins arrosé d'huile s'embrasa, à quelques arpents en face de l'église, en arrière des emplacements du village, sur le terrain de M. Stanislas Filiatrault.

M. Octave Saint-Jacques, aidé des paroissiens, avait fait un bûcher de 20 pieds carrés par 30 de hauteur. Cet immense brasier projeta pendant longtemps son éclat brillant au-dessus de nos édifices, et fut remarqué à une grande distance. Le ciel semblait favoriser plus spécialement cette dernière partie de notre fête. Des nua-

ges sombres épais montent de l'horizon, se répandent dans le firmament. Toutes les maisons du village s'illuminent une seconde fois comme par enchantement; une seconde procession aux flambeaux se met en marche. Les musiciens de la cité placés sous l'arche, et éclairés par des torches, exécutent pendant toute la soirée les plus beaux morceaux de leur répertoire; tandis que les fusées éclatent en étincelles brillantes de toutes couleurs, à une hauteur prestigieuse, les chandelles roumaines, les pétards et les plus belles pièces de la pyrotechnie se croisent en tous sens, et jettent leurs traînées fulgurantes au-dessus de nos têtes. Les paroissiens purent jouir de ce beau spectacle pendant plus de deux heures. A dix heures, une pluie dense, chaude, commençait à tomber, et tout était terminé pour la plus grande gloire de Dieu et de notre bien-aimée patronne sainte Rose.

L'auteur ajoute:

Je ne puis terminer ces annales sans faire un souhait. Je souhaite à ceux qui seront paroissiens de Sainte-Rose en 1986 une semblable fête, une fête aussi sainte, aussi joyeuse que le fut notre fête de 1886. Je souhaite à celui qui sera alors curé de cette paroisse autant de joie et de bonheur que j'en ai goûté hier soir et aujourd'hui.

Gloire à Dieu! Gloire à sainte Rose!

Jos. GRATON, *prêtre, curé.*

Le 30 août 1886, à Sainte-Rose.